



CHIROPTERES

INFOS

Molosse de Cestoni
© Tanguy STOECKLE

BULLETIN DE LIAISON DU PLAN
NATIONAL D'ACTIONS CHIROPTERES

N°14 - OCTOBRE 2013

SOMMAIRE

* Chauves-souris et questions sanitaires : mise au point.....2

* Le Plan national Actualités-Octobre 20133

* Communication5

* Actualités Chiroptères Dans les régions6

* Colloques et Rencontres8

EDITORIAL

La protection des Chiroptères représente un fort enjeu au sein des politiques publiques conduites en faveur de la biodiversité du fait des caractéristiques écologiques de ces espèces et de leur sensibilité à de nombreuses pressions d'origine humaine. Elle appelle des réponses dans différents secteurs d'activités et la conduite de démarches permettant une bonne appréhension par les publics concernés. Leur protection mobilise, ainsi, de nombreux domaines d'intervention et les mesures qu'elle requiert ont, de ce fait, un effet favorable plus large sur les milieux naturels.

Elle appelle une mobilisation importante de l'ensemble des acteurs en faveur des Chiroptères : Etat et ses établissements publics, collectivités, organisations scientifiques et techniques, associations d'étude et de protection de la nature, organisations professionnelles.

C'est bien dans ce contexte qu'il a été jugé indispensable de mettre en œuvre un plan national d'actions en faveur de ces espèces.

Le plan actuel (2009 - 2013), faisant suite à une première initiative, a permis une mobilisation remarquable en se fixant des ambitions à la fois fortes et réalistes, axées sur une déclinaison concrète des actions sur les territoires grâce à l'élaboration de plans régionaux.

Le plan national a indéniablement contribué à un déploiement des initiatives favorables aux Chiroptères et à l'intégration de leurs exigences biologiques dans les politiques sectorielles.

D'ores et déjà, alors que la Direction de l'eau et de la biodiversité du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie conduit une série de travaux en vue du renforcement de l'efficacité des plans nationaux d'actions en faveur des espèces menacées, il apparaît clairement que l'initiative nationale portant sur les Chiroptères doit être reconduite pour les années à venir.

2014 constituera une année charnière au cours de laquelle un bilan du second PNA sera effectué, permettant de déterminer les modalités ultérieures d'actions.

L'expérience acquise au niveau français, grâce, en particulier, à la mobilisation de nombreux chiroptérologues, permettra, en outre, de contribuer efficacement à l'élaboration, dès la fin 2013, d'un plan européen d'actions sous l'égide de la Commission européenne, en complément de l'accord international Eurobats.

A l'occasion de cet éditorial qu'il me soit permis de très sincèrement remercier l'ensemble des personnes qui travaillent quotidiennement à la préservation des Chiroptères.

Michel PERRET, *MEDDE, DGALN, Direction de l'Eau et de la Biodiversité, sous-direction de la protection et de la valorisation des espèces et de leurs milieux, Chef du bureau faune et flore sauvages*



avec :



avec le soutien du :



Chauves-souris et questions sanitaires : mise au point

Depuis une vingtaine d'années, les études sur les microorganismes portés par les Chiroptères se sont multipliées. Ces recherches ont pu suivre des cas de maladies dites émergentes survenues sur des animaux domestiques ou chez des humains (cas du coronavirus du SRAS découvert en Chine en 2003) ou sont plus systématiques. Les virus, bactéries, champignons, hébergés par les Chiroptères, leur « microbiome », sont peu à peu découverts, mais c'est la connaissance qui est nouvelle, non pas ces microorganismes, parfois très anciens.

Le risque en termes de santé publique n'a pas varié pour autant. Il suffit d'éviter le contact direct avec les chauves-souris. Elles n'entrent pas spontanément en contact avec les êtres humains. L'étude des foyers infectieux apparus ces dernières années met néanmoins en avant quelques accidents. Il existe des cas de morsures, exceptionnels, chez l'homme par des chauves-souris porteuses d'un virus de la rage par exemple. Inversement, un petit nombre de cas cliniques a été signalé chez quelques personnes ayant visité sans précaution et sans protection des colonies de Chiroptères en zones tropicales. Dans ces mêmes régions, la disparition régulière des forêts primaires prive les chauves-souris frugivores de leurs ressources alimentaires. Elles visitent les vergers en conséquence. Globalement, la modification régulière des habitats naturels contraint les espèces à se rapprocher des populations humaines ou des élevages.



Pteropus giganteus © Audrey Tapiero

Les résultats de ces études mettent en avant un certain nombre de traits particuliers, propres aux Chiroptères et à leurs relations avec ces microorganismes. Un champignon microscopique bien connu, l'agent de l'histoplasmose, se développe dans le guano de Chiroptères en zone tropicale. Certains virus « classiques », connus depuis longtemps chez les mammifères non volants semblent trouver leurs origines, au sens phylogénétique, chez les Chiroptères. Les ancêtres de ces virus sont ensuite passés chez les mammifères terrestres. Les Chiroptères ne semblent pas être sensibles (pas de clinique, pas de maladie) à certains agents qui sont parfois très pathogènes chez les mammifères terrestres. Ces animaux volants sont donc d'un grand intérêt sur le plan de la recherche. En effet, une meilleure connaissance des mécanismes permettant aux Chiroptères d'être réceptifs (les germes se multiplient), mais non sensibles (pas de maladie) serait probablement de nature à prévenir, voire à guérir les maladies correspondantes dans d'autres espèces. L'étude du système immunitaire des Chiroptères serait probablement riche d'enseignement.

Plus les contacts directs humains-Chiroptères sont réduits, mieux les risques sont maîtrisés. Pour cela, il faut enrayer la destruction de leurs habitats et éviter de les déranger dans leur milieu naturel. Il faut aussi informer et éduquer le public afin d'éviter les gestes, même bien intentionnés, qui pourraient exposer les personnes. Le bilan connu des accidents et incidents recensés ne met pas les Chiroptères au premier plan des risques pour la santé publique, où que ce soit.

Fiche action 1 : Rédiger et mettre en œuvre des plans d'actions régionaux pour les Chiroptères

Les coordonnées des structures animatrices des plans régionaux en faveur des Chiroptères sont disponibles sur : <http://www.plan-actions-chiropteres.fr/Carte-de-France>. Les plans peuvent également y être téléchargés.

Les 3 et 4 octobre 2013 auront lieu les 2èmes Rencontres des animateurs de plans régionaux en faveur des Chiroptères à Buffard (25). 30 personnes y participeront, animateurs et pilotes nationaux. En cette dernière année d'animation du 2ème plan national d'actions Chiroptères, cette rencontre facilitera **les échanges d'expériences** sur des thématiques variées (ouvrages d'art, forêt, éolien...) et permettra de **dynamiser les réseaux interrégionaux** pour la protection des chauves-souris. Ces journées techniques permettront d'avoir une vision globale de la préservation de ces espèces sur l'ensemble du territoire national lors de temps de discussions et débats.

Fiches action 6 et 7 : Elaborer et mettre en oeuvre une méthodologie pour la prise en compte des Chiroptères lors de la construction et de l'entretien d'infrastructures et autres ouvrages d'art et Evaluer l'efficacité de systèmes de réduction d'impact des infrastructures de transport

Une réunion entre chiroptérologues et ouvragistes (SETRA et DIR) a eu lieu le 17 septembre 2013 à Paris pour échanger sur la prise en compte des chauves-souris dans les ouvrages d'art. Il a été convenu que les éléments les plus importants de conservation des chauves-souris dans les ouvrages d'art seront intégrés dans un chapitre du guide « Chiroptères et Infrastructures de transport ». Ce guide sera disponible début 2014.



© Audrey Tapiero

Fiche action 8 : Améliorer les connaissances sur l'impact des éoliennes et les zones à risques

Comment concilier développement éolien et biodiversité? Cette question sera à l'honneur en cette fin d'année 2013, avec deux événements marquants :

* Une journée technique franco-allemande organisée par l'Office franco-allemand pour les énergies renouvelables à Berlin le 26 septembre 2013

Plus d'informations ici : <http://enr-ee.com/fr/nouvelles/article/59/conference-sur-le-developpement-eolien-et-la-biodiversite-le-26-septembre-2013/>

* Le Séminaire national « L'énergie éolienne et la protection de la biodiversité » organisé par le programme Eolien-biodiversité, du 29 au 31 octobre 2013 à Nantes

Inscriptions et plus d'informations sur : <http://www.eolien-biodiversite.com/contenu/accueil,1?>

Fiche action 12 : Collecter les informations sur les substances chimiques identifiées comme ayant un effet sur les Chiroptères

La synthèse « Effet des substances chimiques sur les chauves-souris : état des connaissances » est publiée dans Le Rhinologue, la revue internationale francophone de chiroptérologie, éditée par le Muséum d'Histoire Naturelle de Genève.

Elle est disponible sur demande auprès de audrey.tapiero@reseau-cen.org

Cette synthèse est également téléchargeable sur :

<http://www.plan-actions-chiropteres.fr/Fiche-action-No6-a-12>

LE RHINOLOPHE
REVUE INTERNATIONALE DE CHIROPTEROLOGIE



ANNO CARPENTIER & HERMANN SCHNEIDER
Effet des substances chimiques sur les chiroptères :
synthèse bibliographique

Tome 8, part 4, N° 10 - 2013

MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE - VILLE DE GENÈVE









Fiche action 19 : Etablir un système de formation nationale pour le suivi et l'étude des Chiroptères en particulier pour la procédure de délivrance des autorisations de capture

Les premiers stages théoriques de formation à la capture se mettent en place dans les régions. Au cours des deux jours de stage, les participants suivent des présentations et discutent des problématiques suivantes :

- * formation à la pratique de la capture des Chiroptères,
- * la capture, dans quel but ? Principe de la démarche scientifique,
- * les études dans la région : contexte, enjeux, programmes en cours et à venir,
- * la capture, dans quelles conditions ?
- * le déroulement d'une capture : les règles à respecter,
- * identification et récolte de données; vers une harmonisation nationale,
- * relevé, analyse et valorisation des données,
- * cadre sanitaire et vétérinaire

En participant à ce stage, les captureurs expérimentés prennent connaissance des aspects déontologiques et techniques, notamment pour la hiérarchisation des critères et des mesures. C'est aussi l'occasion pour partager leur expérience avec les futurs captureurs.

Plusieurs stages ont déjà eu lieu :

-  Bretagne (Trémargat, 22) en mai 2013 avec 16 personnes et 3 formateurs, organisé par le Groupe Mammalogique Breton, Bretagne Vivante et le MNHN
-  Pays-de-la-Loire et Poitou-Charentes (Coulon, 79) en juin 2013 avec 17 personnes et 3 formateurs, organisé par le Groupe Chiroptères Pays-de-la-Loire, le Groupe Chiroptères Poitou Charentes, le Parc interrégional du Marais Poitevin et le MNHN
-  Pays-de-la-Loire (Marigné Laillé, 72) en juillet 2013 avec 8 personnes et 1 formateur, organisé par le Groupe Chiroptères Pays de la Loire, le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir et le MNHN
-  Picardie (Beauvais, 60) en septembre 2013 avec 11 personnes et 2 formateurs, organisé par Picardie Nature et le MNHN
-  Normandie (Pays d'Auge) en septembre 2013, organisé par le Groupe Mammalogique Normand et le MNHN
-  Provence-Alpes-Côte d'Azur (Saint Christol, 84), en septembre 2013, organisé par le Groupe Chiroptères de Provence, les formateurs de PACA et le MNHN

D'autres sont à venir : Languedoc-Roussillon (Prades-le-Lez, 34) en octobre 2013, organisé par le Groupe Chiroptères de Languedoc-Roussillon et le MNHN ; Grand Est en novembre 2013.

Pour tous renseignements concernant les prochains stages dans vos régions, vous pouvez contacter les formateurs ou Julie Marmet du MNHN (jmarmet@mnhn.fr).



Stage en Picardie

Fiche action 22 :

Valider la fiche de procédure permettant une rapide collecte de données en cas de forte mortalité de populations de Chiroptères

La première formation des référents régionaux à la Surveillance de la Mortalité Anormale des Chiroptères (SMAC) a eu lieu le 12 septembre 2013 à Besançon, grâce au partenariat avec le Laboratoire Départemental d'Analyses Vétérinaires du Doubs et co-organisé avec l'ONCFS. 6 régions étaient représentées et ont été formées principalement à la prise de commémoratifs pour répondre au signalement de cas de mortalité anormale des chauves-souris. Une formation aura également lieu dans le Grand Ouest en septembre 2014.



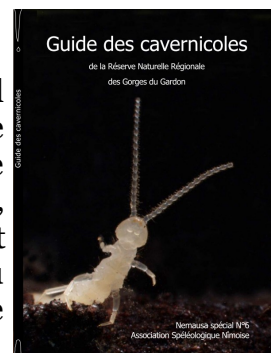
© Audrey Tapiero

Communication

Guide des cavernicoles de la Réserve Naturelle Régionale des Gorges du Gardon

L'Association Spéléologique Nîmoise vient d'éditer un numéro spécial de sa revue « Némausa » consacré à la faune cavernicole de la Réserve Naturelle Régionale des gorges du Gardon. Ce guide, destiné à un large public, depuis les spéléologues confirmés jusqu'aux plus débutants, s'appuie sur les résultats de l'inventaire bio-spéléologique conduit depuis 2010, en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon, dans plusieurs cavités de la Réserve Naturelle Régionale des gorges du Gardon.

Le guide est disponible à l'achat (7,00€ + 3,00€ de frais de port) sur demande auprès de l'Association Spéléologique Nîmoise ou directement sur leur site [Internet](#) : Muséum d'histoire Naturelle - 13 Bd Amiral COURBET - 30000 NIMES.



Ouvrage : 100 clés pour comprendre les chauves-souris



Animaux discrets et sensibles au faisceau de nos lampes, c'est avec de nombreuses précautions que les naturalistes et scientifiques les étudient. Un monde fascinant est ainsi mis à jour, dont la symétrie avec le nôtre est frappante. Souterrain ou aérien, nocturne plus que diurne, sonore plus que visuel..

L'univers extraordinaire des chauves-souris est à découvrir au fil des 100 questions inspirées des sciences humaines, de la biologie, de l'écologie et d'une pratique quotidienne de terrain.

Les chauves-souris ont-elles peur de la lumière, 100 clés pour comprendre les Chauves-souris, de François Prud'homme aux Editions Quæ est disponible en librairie ou sur <http://www.quae.com/fr/r3015-les-chauves-souris-ont-elles-peur-de-la-lumiere.html>

Actualités Chiroptères

Dans les régions : les plans régionaux d'actions Chiroptères

AUVERGNE : Analyse foncière et patrimoniale des ouvrages ferroviaires



© CEN Auvergne

Les lignes ferroviaires peuvent abriter des chauves-souris en période estivale sous forme de colonies de reproduction (bâtiments, viaducs...) ou de regroupements plus dispersés en période hivernale (tunnels, divers souterrains). L'Auvergne est concernée par un important réseau ferroviaire en activité mais également de lignes désaffectées encore plus attractives. Le contrôle systématique de l'ensemble des ouvrages n'a jamais été organisé par les naturalistes et la connaissance fractionnée n'a délivré que quelques sites préservés aujourd'hui (5 tunnels, et trois petits bâtiments). Le conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne a proposé d'organiser en 2013 et 2014 un contrôle systématique des ouvrages de la région. L'intérêt faunistique sera vérifié, mais également les milieux naturels environnants et le patrimoine ferroviaire. Les éléments les plus remarquables sélectionnés pourront dans un second temps faire l'objet d'accords ou d'acquisitions auprès de Réseau Ferré de France (second propriétaire foncier en France) et d'autres propriétaires en vue de leur préservation. D'autres partenaires devraient être sollicités comme la SNCF, des

associations de protection et de valorisation du patrimoine ferroviaire, les vélorails... Cette démarche fait partie des 14 actions retenues dans le cadre du projet de mise en œuvre de la déclinaison régionale du Plan National d'Actions Chiroptères en Auvergne pour la période 2013/2014, dont le conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne assure la maîtrise d'ouvrage.

[Pour tout contact : romain.legrand@espaces-naturels.fr](mailto:romain.legrand@espaces-naturels.fr), 04 73 63 26 02

PAYS-DE-LA-LOIRE : aménagements sur un site en Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope.

Un arrêté préfectoral de protection de biotope a été récemment mis en place sur l'église d'Ancenis, site abritant la plus importante colonie de grands murins de Loire-Atlantique avec près de 100 individus. La commune a accueilli favorablement les idées d'aménagements tels que l'installation de chiroptières sur les abat-sons du clocher et la création d'une ouverture sur la porte entre le clocher et les combles.

[Reportage photographique et plus d'informations sur : http://www.chauvesouris-pdl.org/actus-44](http://www.chauvesouris-pdl.org/actus-44)



Installation de la chiroptière © Nicolas Chenaval

Dans les régions

BOURGOGNE : un plan de gestion multisite

Un plan de gestion multisite sur 10 cavités majeures pour l'hibernation des Chiroptères est en cours de mise en œuvre par le conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne. Ce travail



Protection physique sur un des sites © Maxime Jouve

est réalisé en collaboration étroite avec la Société d'Histoire naturelle d'Autun et permettra, notamment, d'améliorer les connaissances, de prioriser les gîtes en fonction des enjeux et menaces, de conventionner 8 nouveaux sites bénéficiant d'une connaissance suffisante mais d'une protection faible. D'autres cavités majeures de la région feront l'objet de recherche foncière afin de compléter ce réseau. Un plan de gestion sur 10 sites et 4 départements permet notamment de

mutualiser un état des lieux, des objectifs communs et/ou particuliers, et ce grâce à une démarche à long terme.

Contact: Maxime Jouve, conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, maxime.jouve@cen-bourgogne.fr

LANGUEDOC-ROUSSILLON : la fondation EDF met à l'honneur la Grotte de Bize Minervoises

Rhinolophe euryale, Murin de Capaccini, Minioptère de Schreibers : ces espèces de chauves-souris cavernicoles sont, aujourd'hui, menacées d'extinction en Europe et particulièrement dans le sud de la France. Afin d'assurer leur protection, certains gîtes souterrains les abritant sont mis en tranquillité par l'installation de barrières physiques. C'est le cas de la grotte de Bize-Minervoises, dans l'Aude, l'un des hauts lieux de mise bas des chauves-souris.

Retrouvez le reportage sur : <http://fondation.edf.com/videos/grotte-de-bize-minervoises-preserved-les-chauves-souris-de-la-menace-humaine>

NORD-PAS-DE-CALAIS : des nouvelles de la colonie de mise bas de Murin des marais

Suite à la découverte en 2012 de la première colonie française de mise bas de Murin des marais, un comptage en sortie de gîte a été réalisé en août 2013, grâce à la collaboration des propriétaires du site. 49 murins des marais ont été comptabilisés, 42 individus en 2012 lors de la découverte. La colonie semble ne pas avoir trop souffert des mauvaises conditions météorologiques printanières de cette année et semble se maintenir dans ce gîte.

Contact : Simon Dutilleul, Coordination Mammalogique du Nord de la France, simondutilleul@ymail.com

Colloques et Rencontres

5^{ème} Jour de la Nuit - le samedi **12 octobre 2013**.

Le Jour de la Nuit est une opération de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé. Vous pouvez inscrire vos animations sur le site internet :



<http://www.jourdelanuit.fr/>

Au programme : balades nocturnes ; observations des étoiles ; sorties nature et extinctions des lumières.

Rencontres sur les Chiroptères des Antilles et de la Guyane du 5 au 7 décembre 2013. Elles auront lieu en Martinique. [Plus d'informations auprès de : Cyrille.barnerias@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Cyrille.barnerias@developpement-durable.gouv.fr)



36^{ème} Colloque francophone de Mammalogie – du **18 au 20 octobre 2013 à Toulouse**



A l'initiative du Groupe Mammifères de Nature Midi-Pyrénées, il aura pour thématique « *Climat, paysages, perceptions : les Mammifères sauvages face aux changements globaux* ».

[Plus d'informations sur : http://www.sfepm.org/](http://www.sfepm.org/)

Rencontres Chiroptères inter-régionales :

Ces rendez-vous biennaux permettent aux chiroptérologues d'échanger sur différentes thématiques durant deux journées. Elles sont ouvertes à tous.

* **Grand Ouest** : les **9 et 10 novembre 2013 à Tailleville dans le Calvados**

[Inscriptions sur : http://www.gmn.asso.fr/](http://www.gmn.asso.fr/)

Le 8^{ème} séminaire des Conservatoires d'espaces naturels - du **6 au 10 novembre 2013 à Beaune**.

La « famille » Conservatoires d'espaces naturels se retrouve en Bourgogne pour construire l'avenir lors du 8^{ème} séminaire autour du thème central «Les Conservatoires de demain, des stratégies à l'action ». Cet événement marque un temps fort pour les Conservatoires en permettant à la fois de développer la culture du réseau et de mener des réflexions collectives sur des préoccupations partagées. Un forum chauves-souris y sera organisé.

[Plus d'informations sur : http://reseau-cen.org/](http://reseau-cen.org/)

Prenez date d'ores et déjà : du **14 au 16 mars 2014** : **15^{èmes} Rencontres nationales Chauves-souris à Bourges**

[Plus d'informations sur : http://www.museum-bourges.net/chauve-souris-rendez-vous-45.html](http://www.museum-bourges.net/chauve-souris-rendez-vous-45.html)

Plan National d'Actions Chiroptères
Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels
Maison de l'Environnement de Franche Comté - 7 rue Voirin - 25000 Besançon
03 81 81 78 64 - www.plan-actions-chiropteres.fr
Conception : A. Tapiero - chargée de mission du Plan National d'Actions Chiroptères
audrey.tapiero@reseau-cen.org
Comité de lecture : F. Muller, B. Mounier et C. Lépine (FCEN), M. Carteron (DREAL Franche Comté, DREAL pilote), H. Fourdin, M. Lemaire et S. Aulagnier (SFPEPM)
Directeur de publication : P. Vautier (FCEN)